

Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions

28 septembre 2020
Français
Original : anglais

Deuxième Conférence d'examen

Lausanne, 23-27 novembre 2020

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

Dates, durée et préparatifs des futures réunions

Montant estimatif des coûts de la dixième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions

Note du Secrétariat

1. La deuxième Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions, tenue à Lausanne (Suisse) du 23 au 27 novembre 2020, a décidé que la dixième Assemblée des États parties se tiendra à Genève pendant trois jours, à moins que le Président ne décide ultérieurement d'organiser la réunion dans une autre ville, conformément à l'alinéa d) du paragraphe 30 du rapport final de la Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions (CCM/CONF/2015/7).
2. Le présent document, qui est soumis en application de la décision susmentionnée, indique les coûts estimatifs de l'Assemblée, qui s'élèvent à 298 200 dollars des États-Unis. Il existe également une possibilité d'utiliser une plateforme virtuelle multilingue, auquel cas les coûts estimatifs seraient ajustés à 315 700 dollars. On trouvera dans les tableaux ci-après une ventilation des coûts estimatifs correspondant à ces options.
3. Il convient de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture de la réunion et l'achèvement des travaux correspondants, lorsque toutes les dépenses s'y rapportant auront été comptabilisées. Les éventuels ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors calculés en conséquence.
4. En ce qui concerne les modalités de financement, il est rappelé que, suivant la méthode adoptée à l'occasion des conférences et réunions connexes portant sur des instruments multilatéraux relatifs au désarmement, et comme le prévoit l'article 14 de la Convention sur les armes à sous-munitions, les coûts des conférences et réunions sont partagés entre les États parties et les États observateurs qui y participent, en fonction du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies ajusté au prorata du nombre desdits États.
5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux États parties de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.



Titre de la session : Dixième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions (2021)

Dates : Genève, septembre, octobre ou novembre 2021 (dates à déterminer) (3 jours sans comptes rendus analytiques)
(en dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	55 700							55 700
Traduction de la documentation		154 500	6 400		22 600			183 500
Services d'appui ¹						2 400		2 400
Divers ²							54 300	54 300
Total	55 700	154 500	6 400	-	22 600	2 400	54 300	295 900

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme) 295 900

B. Coûts autres que ceux des services de conférence

1. Matériels et fournitures 2 000

Total partiel : 2 000

Dépenses d'appui au programme (13 % de B) 300

Total B : 2 300

Total général (arrondi) A + B 298 200

¹ Technicien(ne) du son/enregistrement (2 x 3 jours) : 2 400 dollars.

² Fonctionnaire chargé(e) de la distribution des documents (1 x 3 jours) : 800 dollars ; fonctionnaire chargé(e) du contrôle des documents (1 x 3 jours) : 800 dollars ; location d'un ordinateur et d'une imprimante pour 3 jours : 40 dollars ; G(AC) – assistance temporaire générale (1 x 90 jours) : 36 900 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 15 800 dollars.

Titre de la session : Dixième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions (2021)

Dates : Genève, septembre, octobre ou novembre 2021 (dates à déterminer) (3 jours sans comptes rendus analytiques, coûts liés à la plateforme virtuelle multilingue inclus)

(en dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	55 700							55 700
Traduction de la documentation		154 500	6 400		22 600			183 500
Services d'appui ¹						2 400		2 400
Service des séances en mode virtuel ou hybride							16 600	16 600
Divers ³							55 200	55 200
Total	55 700	154 500	6 400	-	22 600	2 400	71 800	313 400

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme) 313 400

B. Coûts autres que ceux des services de conférence

1. Matériels et fournitures 2 000

Total partiel : 2 000

Dépenses d'appui au programme (13 % de B) 300

Total B : 2 300

Total général (arrondi) A + B 315 700

¹ Technicien(ne) du son/enregistrement (2 x 3 jours) : 2 400 dollars.

² Le prix indiqué, présenté à titre indicatif, est celui de la plateforme Interprefy. Les services peuvent être fournis par une ou plusieurs plateformes, chacune pratiquant des tarifs différents. Les coûts estimatifs et effectifs varient en fonction du fournisseur de services externe.

³ Fonctionnaire chargé(e) de la distribution des documents (1 x 3 jours) : 800 dollars ; fonctionnaire chargé(e) du contrôle des documents (1 x 3 jours) : 800 dollars ; location d'un ordinateur et d'une imprimante pour 3 jours : 40 dollars ; G(AC) – assistance temporaire générale (1 x 90 jours) : 36 900 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 16 700 dollars.